

Belleymag'



DOSSIER

P.6

BULLE D'ÉVEIL : UN COCON POUR LES TOUT-PETITS

Acheter LOCAL fait vivre notre ville



SOUTENONS NOS COMMERÇANTS BELLEYSANS !

Edito



Dimitri LAHUERTA
Maire de Belley

Cela fait maintenant plus d'un an que cette crise Covid nous met tous à l'épreuve. Je peux vous assurer qu'avec mon équipe nous mobilisons les moyens humains et logistiques pour faciliter et soutenir l'action de nos professionnels de santé et participer pleinement au plan massif de vaccination. C'est notre priorité n°1 depuis le début du mandat ! En effet, dès le 11 janvier dernier, le centre de vaccination à Belley a été opérationnel pour permettre à tous les Bugistes, et au-delà, de se faire vacciner selon les priorités d'âge fixées par le gouvernement. Le montage et le fonctionnement de ce centre, nous les devons à un travail étroit et efficace entre la CPTS Bugey Sud qui mène une action de coordination indispensable, la Ville de Belley, la CCBS, le Centre hospitalier Bugey Sud et l'ARS, ainsi qu'à la participation et l'investissement des professionnels de santé actifs et à la retraite. Pour pouvoir atteindre l'objectif de 4 000 vaccinations par semaine, le centre, d'abord installé à L'Intégral, accueille depuis fin mars le public au boudodrome couvert, plus spacieux.

Malgré cet agenda bousculé par la Covid, nous restons déterminés pour dérouler notre programme et maintenir la dynamique impulsée : stratégie patrimoniale, plaine sportive Bugey Sud, sécurité routière, accès au programme de revitalisation du centre-ville "Petites Villes de demain", rachat d'une première friche commerciale avec l'appui indispensable de notre partenaire l'EPF de l'Ain. Nous menons un travail de fond sur nos équipements culturels pour leur donner un véritable rayonnement tout en soutenant les artistes professionnels du spectacle vivant. Côté nouvelles technologies, c'est l'arrivée de la fibre optique en juillet 2021. J'invite dès aujourd'hui tous les Belleysans à s'enregistrer pour tester leur éligibilité sur www.reso-liain.fr et être tenus au courant des avancées. Le volet urbanisme sera marqué prochainement par le lancement du projet d'aménagement de la place Baudin auquel les riverains seront associés. C'est aussi le suivi et l'accélération de nos chantiers : je tiens à remercier les différents artisans qui ont respecté leur engagement de livrer en avril le nouvel espace petite enfance "Bulle d'éveil". Cet équipement permet aujourd'hui d'accueillir 89 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, sur une plage horaire élargie pour répondre aux besoins des parents actifs. Nous remercions l'équipe précédente qui l'a initié et notamment Odile Treillé, ancienne adjointe au social qui s'est investie sans compter sur ce projet.

Pour finir, un mot sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes (CRC) chargée d'examiner la gestion communale pour les exercices 2015 à 2019. Je vous invite tous à consulter ce rapport officiel et notamment la synthèse. La situation financière de notre ville reste encore fragile et il aura fallu plus d'un mandat et un effort considérable des contribuables belleysans, des élus et des agents de la Ville pour répondre aux alertes de la CRC dans son rapport de 2015 (consultable également). Nous restons encore convalescents de cette période de non-gestion 2008-2014. Avec mon équipe, nos orientations sont claires, ne plus revivre ça à Belley, répondre aux nouvelles recommandations de la CRC et travailler les équilibres sur nos charges de centralité que nous ne pouvons plus supporter seuls. Il n'est pas encore temps de se rassembler mais espérons que le vaccin et les premiers rayons de soleil nous éclairent le chemin d'une liberté retrouvée.



Revue d'information municipale de la Ville de Belley n° 167 - Printemps 2021 - Tirage : 5 500 exemplaires
diffusée gratuitement dans tous les foyers belleysans

- Coordination / Mise en pages : Service communication - 04 79 42 20 20 - com@belley.fr
- Maquette : F* - frederique.b@orange.fr • Impression : Imprimerie Gonnet - Virignin
- Crédits photos : Couverture / Dossier : J. Pruniaux / Agence Argo - Ville de Belley, Lionel Thabaret, CCBS, Laurent Madelon, Studio Misenscenes, SIEA, Aviron Bugey Haut-Rhône, Olévélo
- Dépôt légal : 2^e trimestre 2021 • Directeur de publication : Dimitri Lahuerta • www.belley.fr



JEAN DEGUERRY, EN VISITE À BELLEY

Dimitri Lahuerta a accueilli à l'hôtel de ville le président du Département, Jean Deguerry, en présence de la présidente de Bugey Sud, Pauline Godet et Myriam Keller, vice-présidente au développement économique et des conseillers départementaux Carène Tardy, Jean-Yves Hédon et Annie Meuriau. Une réunion de travail, à laquelle ont assisté deux représentants de Bugey développement, a permis d'aborder le sujet des flux routiers de Belley et Bugey Sud, la sécurité du collège de Belley et les grands projets de la municipalité.



COUP DE POUCE AUX RESTAURATEURS

Afin de soutenir les restaurateurs locaux, durement touchés par la crise, la Ville a proposé à l'ensemble des professionnels belleysans d'occuper un chalet mis à leur disposition pour faire de la vente à emporter en coeur de ville. Trois d'entre eux ont répondu favorablement : Le Temporel, Le Café Neuf et L'Orchidée d'Asie, rejoints ponctuellement par des établissements du territoire (La Paillère et Le Bistrot de Brens). Le chalet, installé place des Terreaux, est ouvert du lundi au samedi, ce, jusqu'à la réouverture des restaurants. Chaque semaine, les menus sont affichés sur place et publiés sur les supports numériques de la Ville.



RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Sollicité par les habitants du hameau des Ecassaz, le maire est allé à leur rencontre. Les échanges ont principalement porté sur la sécurité routière, la fibre optique et les Trimax. Des solutions à court, moyen et long terme ont été trouvées avec les habitants.

FAVORISER LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

La Ville de Belley apporte son soutien aux artistes du spectacle vivant en les accueillant gratuitement en résidence de création. Dernier en date : le groupe Celtic Hangover, figure incontournable du rock celtique. Les musiciens ont investi Le Réservoir pour enregistrer leur prochain album. Dimitri Lahuerta accompagné d'Annie Cluzel, adjointe à la culture, sont allés à leur rencontre afin d'échanger sur leurs projets.



DISPARITIONS

Marie-Antoinette Marjollet, fromagère depuis 2008 Grande rue, est décédée des suites d'une longue maladie. Commerçante incontournable et passionnée par son métier, elle participait chaque année aux Entretiens de Belley en proposant un fromage unique, en lien avec le thème retenu.

Christian Perrais et Jean-Claude Vallet nous ont également quittés récemment. Membres actifs de l'association Abis, ils ont régulièrement collaboré à des projets historiques et culturels menés par la Ville de Belley. Passionnés par les documents anciens et le Bugey, ils étaient intarissables sur de nombreux sujets.



UNE CLASSE DE CM2 FLEURIT LA STÈLE DES ENFANTS D'IZIEU

L'aménagement végétal autour de la stèle des enfants d'Izieu (place de la Victoire) a été repensé en partenariat avec le service environnement de la Ville et une classe de CM2 de l'école Jean-Ferrat. Ifs et bruyères agrémentent désormais les côtés des stèles sur lesquelles sont gravés les noms des enfants et des adultes raflés à Izieu le 6 avril 1944.

VOEUX 2.0

Faute de pouvoir réunir les Belley-sans, Dimitri Lahuerta, maire de Belley, a adressé ses vœux par le biais de la vidéo. Il est revenu sur cette année 2020 si particulière et a rendu hommage à tous les acteurs qui ont contribué à faire face à la crise sanitaire.



n° 167

PRINTEMPS 2021

Dossier

6

Bulle d'éveil, le nouvel espace petite enfance



Vie quotidienne 10

- Un artisan d'art rue Saint-Jean 10
- Ancienne prison : place à la pré-vente 11
- Fibre optique : cap sur juillet 12
- Chantiers : où en est-on ? 13

Services publics 14

- Finances : des ambitions fortes 14
- Nouveaux agents 15

Commerce 16

- Une politique volontaire sur les friches 16
- Nouveaux commerces 17

Social & santé 18

- Le centre de vaccination monte en puissance 18
- Zoom sur le quartier prioritaire 19

Culture & sport 21

- Le streaming comme alternative 21
- Mélimômes : ça joue ! 22
- Olévélo sensibilise les enfants 23

Bugey Sud 24

Minorité 26

Agenda 27



plus d'infos, plus de photos sur www.belley.fr
et sur la page Facebook de la ville

Bulle d'éveil : Le nouveau cocon des tout-petits



Le nouvel espace petite enfance "Bulle d'éveil" est entré en fonctionnement le 7 avril dernier, avenue Hoff à Belley. Avec 89 places d'accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, la structure constitue désormais un des plus grands multi-accueils du département.

Initié en décembre 2017, le chantier a connu quelques aléas avec le retrait de deux entreprises retenues dans le cadre du marché public et la crise sanitaire. Après deux semaines de déménagement entre Les Petits loups, La Passerelle et la nouvelle structure Bulle d'éveil, tout était prêt le 7 avril pour accueillir les premiers enfants. Les directives gouvernementales n'ont pas permis une ouverture au grand public. Cependant entre 15 et 20 enfants, dont les parents sont mobilisés par la gestion de crise, ont pu bénéficier d'un accueil spécifique. Le temps finalement pour le personnel de se familiariser en douceur avec le nouvel équipement.

Les nouveautés

Afin de répondre au mieux aux contraintes professionnelles des parents, la Ville de Belley a souhaité proposer des horaires d'ouverture élargis (7 h - 18 h 30). Situé hors centre-ville, l'accès à Bulle d'éveil s'en trouve désormais facilité. Des places de parking se trouvent à proximité, tout comme un local vélos et poussettes pour ceux qui veulent utiliser des modes de déplacement doux. A l'intérieur, de nouvelles zones pour des activités d'éveil et de développement psychomoteur (espace multi-activités, salle d'eau, salle multi-sensorielle) ont été créées.

Le maintien d'un service de qualité

La municipalité a fait le choix de continuer la confection des repas sur place. Les menus sont élaborés en concertation entre les cuisinières, sous la responsabilité de l'infirmière en charge du plan alimentaire. Une commission des menus a vu le jour avec une représentante de l'équipe d'encadrement et la directrice pour envisager des améliorations ou simplement apporter de nouvelles idées. La confection des repas sur le lieu de vie des enfants permet un ajustement des menus aux besoins des enfants (aliments adaptés, possibilité de mastication, éveil du goût, présentation pédagogique des plats et des aliments avant transformation...). C'est le choix d'une cuisine simple et qualitative. Les produits sont le plus possible locaux et respectent la saisonnalité.

L'équipe continue de s'étoffer. Elle est aujourd'hui composée de 30 agents : éducatrices de jeunes enfants, éducatrices spécialisées, infirmière, auxiliaires de puériculture, accompagnants éducatifs, agents d'entretien, cuisinières et secrétaire. Le profil diversifié de chaque professionnelle permet un accueil complet. Toute l'équipe a d'ailleurs été mobilisée pour élaborer ensemble le projet éducatif de la structure (lire en encadré).

Le projet pédagogique

Côté pédagogie, le projet s'articule autour du respect du rythme de développement de l'enfant. Les valeurs portées par les professionnelles ont été renforcées par le choix d'accueillir les enfants en groupe multi-âges. Celui-ci permet de favoriser les interactions entre les petits et les grands et de grandir dans un cadre sécurisant et stable.

Les plus jeunes apprennent à participer et à apporter leur contribution lors d'activités. Ils peuvent apprendre des plus grands en les imitant dans leurs jeux et leur langage. Les plus grands tirent beaucoup de fierté en expliquant certaines choses aux plus petits ou en leur montrant ce qu'ils savent faire. Cela leur permet de consolider leurs propres apprentissages en les transmettant aux plus jeunes. Ils peuvent aussi être un soutien, une aide pour eux au quotidien.



Les repas sont confectionnés sur place et sont servis dans la salle de restauration. Un espace extérieur a été prévu pour que les enfants puissent déjeuner dehors aux beaux jours.



Retrouvez l'intégralité du reportage sur www.belley.fr et sur la page Facebook Villedebelley



Toutes les unités de vie sont conçues sur le même module avec deux salles de vie communicantes grâce à une paroi coulissante, un espace de change central et des dortoirs de chaque côté.



L'accueil des enfants se fait en multi-âges. Petits et grands s'apportent mutuellement.



Peter Wilking et Jack Mermet, architectes

Quel a été le rôle des architectes dans ce projet ?

Peter Wilking (PW) : Notre équipe a été retenue à l'issue d'un appel d'offres de la Ville de Belley. Trois candidats ont été invités à faire une proposition de projet. L'Atelier architectes (Lyon) a plus particulièrement conçu le projet, Jack Mermet, architecte installé à Belley, a assuré le suivi du chantier et les bureaux d'études ont réalisé les phases techniques.

Quels étaient les objectifs ?

Jack Mermet (JM) : L'idée de départ était de regrouper sur un même site, différentes entités présentes sur le territoire de la commune (crèche et jardin d'enfants) et créer un nouveau lieu pour l'accueil des assistantes maternelles indépendantes. Chacune des entités du programme devait avoir un espace ouvert sur l'extérieur avec préau et cour de jeu, et des parties communes : la salle de motricité, la salle à manger, une salle multi-sensorielle.

Quelles sont les spécificités du projet ?

JM : Le projet s'intègre dans le grand site de L'Intégral, avec des parkings mutualisés aux différentes activités présentes sur les lieux. Nous avons pris en compte dès le départ une spécificité : les parents accompagnent leurs enfants dans le bâtiment ; ce ne sont pas les encadrants qui viennent chercher les enfants à l'entrée. Les locaux



sont aménagés de part et d'autre d'une circulation centrale, une sorte de rue, qui dessert les lieux de vie des enfants orientés au sud et les locaux de services (bureaux, salle à manger et cuisine et locaux techniques) orientés au nord. Les lieux de vie des enfants sont largement vitrés au sud pour un apport de lumière optimal, mais protégés du rayonnement solaire par de larges préaux ou des brise-soleil extérieurs. Toutes les unités de vie sont composées sur le même module avec deux salles de vie communicantes grâce à une paroi coulissante, un espace de change central et des dortoirs de chaque côté.

Quels sont les aspects innovants ?

PW : La volonté de base a été de construire avec des matériaux pérennes, faciles d'entretien et les plus naturels possibles

(granulats locaux, bois, laine de bois). La lumière naturelle est très présente dans le bâtiment, dans les lieux de vie, mais également pour le grand couloir central qui est éclairé à la fois par des châssis en toiture et des parois vitrées sur un jardin à côté de l'entrée.

Le bâtiment est raccordé au réseau de chaleur urbain. Le chauffage est distribué par le sol pour un chauffage de base et par des radiateurs en plafond pour réguler la température en fonction des apports solaires. Une ventilation à double flux, équipée de nombreux filtres pour traiter l'air entrant, fonctionnera en marche forcée les nuits d'été pour rafraîchir naturellement le bâtiment.

Quelles sont vos principales satisfactions ?

JM : Le projet a d'abord été réalisé conformément au projet initial du concours, avec un budget maîtrisé à chacune de ses phases sans réel dépassement.

Les entreprises locales ont largement participé aux travaux (1 sur 2) en réalisant 60 % du montant des travaux, soit près de 2 000 000 € HT de retombées directes sur le territoire.

Les parents conduisent leur enfant directement dans leur secteur en empruntant le couloir qui dessert l'ensemble du bâtiment.



LE MOT DE L'ADJOINTE

Annie Delpon, en charge de la famille

Evolution du nombre de places pour l'accueil du jeune enfant et mutualisation des équipements existants, voici tout l'intérêt de Bulle d'éveil ! Nous avons fait le choix ambitieux d'augmenter notre capacité d'accueil de 77 à 89 places au sein d'une structure architecturalement innovante. Horaires élargis (7 h - 18 h 30) et salles d'activités nouvelles (motricité douce, espaces adaptés aux temps de l'enfant), installation d'un relais petite enfance (ex-RAM) à partir de

septembre 2021, Bulle d'éveil propose tous les services d'une grande structure.

L'équipe d'encadrement est formée pour permettre le développement des enfants à tous les niveaux et l'accès au multi-accueil est facilité grâce à son emplacement proche de L'Intégral. L'ensemble du conseil municipal et des acteurs du projet sont fiers de cette nouvelle structure, une des plus grandes du département de l'Ain.



Financement

**Coût total du projet :
5 100 000 € TTC**

- Ville de Belley : 3 465 927 €
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 878 073 €
- Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 499 000 €
- Département de l'Ain : 207 000 €
- Région AURA : 50 000 €

Le financement de Bulle d'éveil est pour majeure partie supporté par la Ville de Belley. Le CCAS, service exploitant le bâtiment, en sera locataire.

Chiffres-clés

+ 89 places

c'est la capacité d'accueil maximale

+ 1 550 m² c'est le nombre de mètres carrés du bâtiment, sans compter la surface extérieure

+ 30 professionnelles sont chargées de l'encadrement des enfants

Contact : Bulle d'éveil
tél. 04 79 81 19 45
ou bulledeveil@ccas-belley.fr
www.belley.fr



PORTRAIT

Un artisan d'art s'installe rue Saint-Jean

Rodolphe Bianco est un visage déjà connu des Belleysans puisqu'il est présent le samedi matin sur le marché pour proposer des articles de maroquinerie. Et prochainement, c'est dans sa boutique située rue Saint-Jean que le travail de cet artisan d'art se découvrira.

C'est en 2015 que cet ancien menuisier a dû repenser son activité professionnelle. Un bilan de compétences l'a conforté dans la voie de l'artisanat. Il connaissait le travail du cuir puisque son grand-père était cordonnier. Mais plutôt que de se cantonner à la réparation de chaussures et d'accessoires - ce qu'il propose néanmoins pour répondre à la demande - il a choisi de se spécialiser dans la sellerie. Un métier qui avait presque disparu et qui revient grâce à l'engouement pour le travail manuel.

Rodolphe Bianco a donc suivi une formation de douze mois à Cluny (Saône-et-Loire) pour obtenir un CAP de sellier-arnacheur et c'est auprès d'un maître-sellier qu'il a perfectionné le geste. Il a été accompagné par Ain Geste d'Avenir pour la création de son entreprise, puis a procédé à son immatriculation auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Il est désormais officiellement artisan d'art et aurait dû participer l'an dernier aux Jema (Journées Européennes des Métiers d'Art), malheureusement annulées pour cause de pandémie.

Un espace pour découvrir le travail du cuir

Et s'il renonce à l'édition de cette année, c'est pour la bonne cause puisqu'il s'ins-



talle bientôt dans un local situé au 34 rue Saint-Jean, dans ce qui fut auparavant un magasin dédié à la musique. L'espace sera divisé en trois parties. Une réservée à l'atelier où Rodolphe réalisera des selles sur mesure, de A à Z, aux mensurations du cavalier mais aussi à celles du cheval avec qui il a dû se familiariser. S'il avait une certaine appréhension au départ face à l'animal, il a appris à communiquer avec lui et à tisser une relation de confiance. Il propose des selles anglaises et western, des produits d'exception pour des clients exigeants et passionnés. Ce qui l'amène à travailler avec des centres équestres

à proximité mais aussi dans les départements limitrophes. Deux autres espaces seront ouverts au public. Un destiné à la réparation des chaussures et des accessoires et le dernier pour la découverte du travail du cuir afin de répondre à de nombreuses sollicitations.

Rodolphe Bianco est un artisan heureux qui a à cœur de faire partager le plaisir de travailler une matière noble.

► **+ d'infos :** son travail se découvre sur son site laselleriedelain.com mais aussi sur Facebook et Instagram

TRAVAUX

La place Baudin va faire peau neuve

Le programme de travaux de la Semcoda dit "la Vieille porte" arrive maintenant dans sa dernière phase de réalisation. La place créée entre les nouveaux bâtiments par la Semcoda et le jardin des Visitandines sera, en fin de construction, propriété de la Ville. La place existante doit être complètement rénovée. Un nouveau quartier verra le jour, la circulation dans les rues alentour sera modifiée. Pour ce nouveau périmètre, la

Ville souhaite au préalable faire un constat sur les circulations motorisées, douces (vélo), piétonnes actuelles et pouvoir disposer d'une vision à plus long terme sur les déplacements ; aussi une étude est elle en cours sur cette thématique.

L'élaboration du projet de la nouvelle place se fera ensuite, en concertation avec les acteurs de terrain, lors de réunions dédiées. Le Conseil d'Architecture

d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE) sera missionné pour accompagner la Ville et établir des préconisations. Les usages attendus des nouveaux espaces, la prise en compte de la valeur patrimoniale des différents éléments dans ce périmètre, la volonté de la Ville également de s'inscrire dans une démarche environnementale exemplaire seront autant de sujets à débattre avec les habitants.

PROJET

Ancienne prison : la commercialisation va commencer

Le Groupe Duval a été retenu par la Ville de Belley pour la réalisation d'une opération mixte bureaux / logements / commerces sur le site de l'ancienne prison, situé tout autour du Tribunal d'Instance. L'opération comprend deux bâtiments : l'un de 23 logements (du T2 au T4) agrémentés soit de balcon / terrasse soit de jardins pour ceux situés en rez-de-chaussée ; l'autre bâtiment est un immeuble de bureaux d'environ 2 000 m² au pied duquel sont localisés trois commerces (à partir de 130 m²) pour un total de 660 m².

Le projet a été longuement débattu avec les services de la Ville ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) afin qu'il puisse être intégré au mieux dans le tissu urbain. L'architecture est contemporaine mais s'inscrit harmonieusement dans ce quartier ancien. Une partie de la façade de l'actuelle prison sera ainsi conservée dans le bâtiment de logements afin de témoigner du passé du site.

Le permis de construire pour une surface totale de 4 455 m² de plancher a été ob-

tenu le 9 novembre 2020 et rendu définitif. La commercialisation de l'opération sera lancée au printemps 2021, tant pour les bureaux que pour les logements avec un objectif de lancement de chantier au printemps 2022 sous réserve que la commercialisation des deux bâtiments soit suffisamment avancée. Les bureaux seront

présentés à la vente. La location sera quant à elle possible à partir de 300 m². Ainsi, après une durée de chantier de 18 mois environ, l'opération pourrait être livrée fin 2023.

► **+ d'infos** : Groupe Duval, tél. 04 72 83 05 52



ÉQUIPEMENT

Un chantier de taille pour la Régie des eaux

Sur une des collines de Belley, le château d'eau de Champellon constitue un point de repère à proximité de la forêt de Rothonne. Cette construction des années 50, qui alimente moins de 12 % de la population de Belley, est vieillissante, tout comme les deux réservoirs semi-enterrés, à sa base.

La Régie des eaux, dont les missions sont de maintenir en état son patrimoine et de sécuriser la distribution de l'eau, a programmé la démolition du château d'eau et son système de pompage actuel pour le remplacer par un surpresseur ; les deux réservoirs semi-enterrés laisseront place à un ouvrage neuf de capacité supérieure. Cette nouvelle capacité permettra de garantir en cas de besoin une réserve de 24

heures, pour une consommation qui devrait augmenter de 10 % dans le futur. L'ensemble sera raccordé au réservoir principal de 3 000 m³, situé sur le même site, par un bâtiment abritant différents équipements.

Dans le cadre de cette opération, des canalisations anciennes ont d'ores et déjà été changées et installées sous voiries.

Dans les mois qui viennent, les entreprises devront réaliser la prouesse d'exécuter ces travaux sans coupure d'eau sensible pour les usagers. Le chantier de démolition-construction sera enregistré en vidéo (time laps) par le maître d'œuvre et sera ensuite diffusé sur les supports numériques de la Ville.

► **+ d'infos** : tél. 04 79 42 06 70



Chiffres-clés

- **Coût estimatif des travaux** : 1 200 000 € HT
- **Financement** : Régie des eaux 70 % ; Agence de l'eau 30 %
- **Volume moyen produit par le service des eaux de Belley** : 3 000 m³ par jour
- **Capacité totale des réservoirs à la fin des travaux** : 4 550 m³

Planning

- **Mai** : travaux de démolition des anciens réservoirs
- **Début 2022** : mise en service

Les premières zones livrées d'ici cet été

La commune de Belley comporte 17 armoires (soit 6 300 prises). Pour neuf d'entre elles, les travaux sont suffisamment bien engagés pour permettre de rendre éligibles 2 200 prises début juillet 2021. D'autres zones, comprenant 1 000 prises, verront leurs travaux achevés dès le mois de juin. Enfin, concernant les huit armoires restantes, les travaux sont en cours et devraient être achevés courant de l'été, pour une mise en service commerciale prévue à la rentrée.

Le déploiement sur une commune nécessite un laps de temps incompressible, nécessaire à la mise à disposition d'un service de qualité pour tous les Aindinois. Or, les avantages de la fibre optique sont nombreux et vont bien au-delà d'un débit appréciable.

Les avantages de la fibre

Ainsi, la fibre optique est le seul support à offrir des capacités en débit illimitées et nettement supérieures aux autres technologies (cuivre / satellite) : jusqu'à 400 Méga pour les particuliers selon les opérateurs partenaires et jusqu'à 1 Giga pour les professionnels. La fibre optique peut transporter une grande quantité de données sur de très longues distances sans aucune atténuation du signal conduit, contrairement au cuivre (ADSL). C'est aujourd'hui la technologie la plus performante pour transporter des données à la vitesse de la lumière (300 000 km/s). Cette rapidité Très Haut Débit se traduit par des temps de téléchargement quasi instantanés ou nettement réduits, pour un confort d'utilisation incomparable. La fibre optique permet également la simultanéité des usages avec le principe du partage des débits sur plusieurs équipements connectés en même temps (ordinateurs, TV, tablettes, téléphones fixes...) avec une fluidité des échanges et sans affaiblissement ou perte de signal. Enfin, la fibre est un fil de verre extrêmement fin entouré d'une gaine protectrice. Ce support ne s'altère pas dans le temps, conserve ses propriétés physiques et reste insensible aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...). L'Ain est l'un des départements le plus déployé en très haut débit en France. Le SIEA



est le premier à faire des complétudes (complète une zone ancienne pour que tous les habitants disposent de la fibre optique). Le SIEA poursuit son engagement au service des collectivités aindinoises, notamment via ce déploiement du réseau de fibre optique, porteur d'un enjeu économique et social fort. Infrastructure numé-

rique de pointe nécessaire au développement de notre territoire, cette technologie accompagne chaque jour de plus en plus d'habitants, d'entreprises et d'établissements publics. Et l'Ain fait indéniablement figure de pionnier en la matière.

► + d'infos : www.siea.fr

Test d'éligibilité : avez-vous fait le vôtre ?

Les habitants sont invités à se rendre sur le site internet : <http://reso-liain.fr>, via lequel ils pourront effectuer leur test d'éligibilité et le sauvegarder. Ainsi, la démarche est simple :

1. Saisissez vos coordonnées et l'adresse de votre habitation, entreprise ou collectivité (la saisie de l'adresse positionne automatiquement le pointeur rouge)
2. Vérifiez le positionnement du pointeur sur le plan en augmentant la taille (zoom +/-). Au besoin, ajustez précisément l'emplacement de votre habitation ou bâtiment en déplaçant le pointeur rouge avec la souris
3. Pour savoir si vous êtes en zone couverte ou non, cliquer sur : Valider la position puis Sauvegarder

Vous avez la possibilité de sauvegarder votre test d'éligibilité, ce qui permet :

- Si vous êtes en zone couverte :
 - de recevoir un mail d'information précisant les étapes à suivre pour profiter de tous les services Très Haut Débit.
 - d'être contacté par les opérateurs partenaires et/ou de recevoir leurs offres d'abonnement.
- Si vous n'êtes pas en zone couverte :
 - d'être informé par mail des évolutions concernant votre zone, jusqu'à ce que celle-ci soit couverte par la fibre optique.

Enfin, une communication sera faite à destination de la commune et de ses administrés dès que l'ouverture commerciale sera en vue.

Chantiers : où en est-on ?

RÉSERVOIR D'EAU POTABLE



- Démolition et construction d'un réservoir d'eau potable sur le site de Champeillon
- Maître d'ouvrage : Ville de Belley



ÎLOT VIEILLE PORTE (logements, commerces et maison de santé)



- Poursuite du second œuvre et des aménagements extérieurs
- Livraison des premiers logements
- Maître d'ouvrage : Semcoda

VOIE VERTE



- Mise en service de la voie verte (liaison ViaRhôna - centre-ville)
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes Bugey Sud



TENNIS MUNICIPAUX

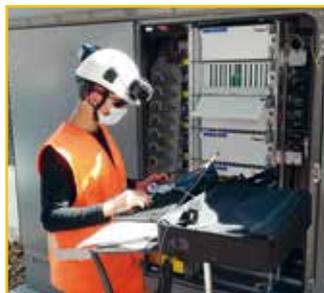


- Reconstruction d'un vestiaire suite à sinistre
- Maître d'ouvrage : Ville de Belley

FIBRE OPTIQUE



- Câbles de fibre optique et boîtiers en cours de pose
- Livraison des premières armoires
- Maître d'ouvrage : SIEA



Vide-maison : les formalités à respecter

Un vide-maison est une vente au déballage (vente en dehors d'une surface commerciale).

Ce type de vente est possible pour les particuliers, sous réserve de ne pas en faire plus de deux par année civile et de ne vendre que des biens personnels d'occasion.

Le demandeur doit adresser, à la mairie de son domicile, sa déclaration préalable de vente au déballage (Cerfa n° 13939*01) au moins deux semaines avant la vente, avec une copie de sa pièce d'identité.

Si tout est conforme, la mairie lui adresse un récépissé.

S'il s'agit d'un vide-grenier organisé par une association, c'est le même principe.

+ d'infos :

direction-generale@belley.fr
04 79 42 23 18

Sécurité routière

Dans le cadre de la démarche de sécurité routière engagée depuis le début du mandat, de nouveaux aménagements ont été réalisés. Ainsi, la limitation de vitesse a été abaissée à 50 km/h (au lieu de 70) route de Bourg et avenue Hoff. La rue des Chardonnerets est, elle, passée de 50 à 30 km/h. La zone 30 route de Parves a été étendue à l'ensemble de la voie.

En parallèle, les agents de la police municipale continuent de mener des contrôles réguliers dans les différents quartiers. Patrouilles véhiculées, pédestres et opérations communes avec la gendarmerie font également partie des actions de terrain destinées à agir sur les excès de vitesse.



Des ambitions fortes et une méthode de travail

Le programme des réalisations a été établi pour toute la durée du mandat. Les projets ont été cadencés et chiffrés sur six ans tant en fonctionnement qu'en investissement.

Richard Bénistant, adjoint aux finances, indiquait le 1^{er} février, devant le conseil municipal : « *Notre feuille de route en termes d'investissements est claire et chiffrée. Nous ne lancerons aucun investissement d'envergure sans avoir l'assurance de son financement. Nous restons comptables d'une gestion raisonnable des fonds publics de la commune mais il faut avancer.* » En outre, si des arbitrages s'avéraient nécessaires d'ici 2025 avec des priorisations, ils seront faits.

Afin de conforter le dynamisme et la qualité des services de la ville, près de 13 millions d'euros vont être investis par la Ville de Belley et ses partenaires sur des projets nécessaires. Ce montant se répartit comme suit : 2,5 millions d'euros en investissements de renouvellement et 10,2 millions d'euros pour des équipements neufs. L'ensemble de ces investissements seront faits en lien étroit avec la Région, le Département et Bugey Sud et largement soutenus par des subventions publiques.

Le partenariat d'investisseurs privés sera également sollicité, que ce soit au niveau des friches du centre-ville ou de certains équipements de loisirs.

Les grandes lignes des investissements

Le programme d'investissement a été acté par l'équipe en place pour 2020-2026. Il tient compte des subventions publiques attendues des partenaires.

Sport - 6,5 millions d'euros : projet majeur, la Plaine sportive de la ville (site Chastel / Diano / Coiffet) sera intégralement repensée et rééquipée dans un programme pleinement concerté avec les utilisateurs. Le gymnase Gonnet sera également rénové d'ici fin 2022 afin d'apporter confort et gains énergétiques pour un montant de près d'un million d'euros.

Enfance / jeunesse - 110 000 € : les équipements informatiques des écoles, devenus obsolètes, seront renouvelés dès cette année pour un montant de près de



Investissement majeur du mandat, la Plaine sportive sera intégralement repensée et rééquipée en concertation avec les usagers.

50 000 €. Les aires de jeux vieillissantes seront également rénovées.

Aménagement / Environnement - 2 millions d'euros : l'axe Grande rue - place Baudin va être repensé avec la livraison du projet Vieille porte fin 2021 (programme Semcoda). Cet axe central sera réaménagé et végétalisé pour offrir un véritable lieu de vie et de rencontre, à proximité des commerces de centre-ville. Une large consultation des habitants sera menée. L'ensemble du programme devrait mobiliser près d'1,4 million d'euros sur la durée du mandat.

Un grand plan de modernisation de l'éclairage public à hauteur de 600 000 € sur la période 2020-2026 a également été lancé afin de réduire l'impact environnemental, diminuer la pollution lumineuse et faire des économies d'énergie.

Par ailleurs, la qualité énergétique des 40 bâtiments appartenant à la ville sera améliorée et prise en compte dans l'ensemble des projets de rénovation. Enfin, l'Etablissement Public Foncier (EPF) de l'Ain sera mobilisé en tant que structure de portage financier sur les opérations de revitalisation urbaine.

Sécurité - 120 000 € : les moyens de la police municipale seront renforcés dès cette année afin de mieux assurer la sécurité, la prévention et la tranquillité des habitants. Cela concerne notamment la vidéoprotec-

tion des zones d'activité et du domaine public ainsi que l'équipement de la police municipale.

Des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (50 %) et de l'Etat (30 %) sont attendues pour soutenir la ville dans cette démarche.

Des engagements pour les finances

La mandature précédente a fait un véritable travail d'assainissement des finances de la commune, assainissement qu'il s'agit aujourd'hui de préserver. L'objectif permanent sera de ne pas dégrader la situation et de maintenir, à l'issue du mandat, un endettement similaire à celui constaté en 2020. Cependant, cela ne rime pas avec immobilisme.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, les marges de manœuvre restent très limitées. Elles passeront par la modernisation des services, le renforcement de leur expertise et des réflexions sur la mutualisation des moyens afin de conserver le cap fixé de ne pas augmenter les impôts. Tous les leviers seront activés pour le bénéfice de la collectivité et de ses habitants.

L'équipe en place depuis juillet 2020 a installé sa méthode de travail et impulsé un rythme qui sera soutenu durant les cinq prochaines années.

NOUVEAUX AGENTS

Bienvenue !



**Liridona MALUSHI
HASANAJ**
Directrice de l'accueil
de loisirs



**Marion
DUBOIS**
Auxiliaire puériculture
Bulle d'éveil



Gwenaël F.
Policier municipal



Sylvain ROUCHON
Technicien d'exploitation
Régie des eaux



Sébastien BARLET
Chef d'équipe
Régie des eaux



Samuel GRORENAUD
Fontainier
Régie des eaux

EN BREF

Elections des 20 et 27 juin : du changement pour le bureau 2

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochains. En raison de ce double scrutin, le bureau de vote n°2 sera déplacé de la salle des fêtes au gymnase Jean-Morin (chemin des Soupirs).

Sont concernés les habitants des voies suivantes :
Avenue De Gaulle / Boulevard du 133^e RI / Rue Berlioz
Chemin des Soupirs / HLM Léchaud / Léchaud
Rue Debussy / Rue Bizet / Cublond / En Marlet / Chavornod
La Camusette / Chemin des Abattoirs / Rue Sainte-Marie
(HLM bouvardière, résidence le Bel Air) / Rue du Chapitre
Rue de Savoie / Rue Taborin / La Poterie / La Vuaz
La Croze / Coron (*route de Parves, route du Four, montée
du pigeonier, montée de la Côte, route de Montarfier,
chemin du Lovaret, chemin de Cornet, chemin de Louaz*).

Les demandes de procuration simplifiées

Il est désormais possible pour les électeurs de faire une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée. Mode d'emploi :

1. Se connecter sur maprocuracion.gouv.fr. S'authentifier (via FranceConnect) et fournir les renseignements nécessaires. Un numéro de dossier est généré.
2. Se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie avec son numéro de dossier et une pièce d'identité. La demande est ensuite transférée, de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur.
3. La mairie procède aux vérifications d'usage et valide la demande. Le mandant est informé par mail.

La télé-procédure n'a rien d'obligatoire. Il reste parfaitement possible d'établir une procuration uniquement sur la base du formulaire papier. De plus, toute condition au vote par procuration est désormais levée. Tout électeur peut, sur sa demande, exercer son droit de vote par procuration. Il n'est plus besoin de justifier pour cela d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement, etc.

Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au vendredi 14 mai. Les inscriptions se font sur www.service-public.fr, par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville (cerfa 12669*02 complété + copie carte d'identité recto/verso + justificatif de domicile).

► **d'infos** : Service élections - 04 79 42 23 21

Relève des compteurs d'eau

La relève des compteurs d'eau du 1^{er} semestre 2021 a été effectuée par la régie des eaux en avril. Les agents ayant pour consigne de ne pas entrer dans les propriétés, les compteurs situés sur le domaine privé ne sont donc pas relevés en l'absence des propriétaires. Une carte papier est déposée dans la boîte aux lettres. Elle doit être remplie et renvoyée ou déposée en mairie rapidement.

Une politique volontaire sur les friches

S'il est un sujet au cœur des préoccupations de la Ville de Belley, c'est bien la disparition des friches et la reconquête de locaux vacants.

La Ville est en passe d'acquérir l'immeuble du 32 rue Saint-Jean, au rez-de-chaussée duquel était située la boulangerie Percevaux. Dans les prochaines semaines, un appel à projets sera défini et lancé auprès d'investisseurs privés, pour augmenter l'attractivité de la rue Saint-Jean.

Réhabiliter des bâtiments délabrés contribue à donner une meilleure image en cœur de ville et proposer une offre plus attractive ; lorsque des bâtiments ne peuvent plus être entretenus pour diverses raisons par leurs propriétaires, la municipalité souhaite pouvoir redonner une vie à ces tènements.

La Ville s'appuie pour cela sur l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF), qui porte l'investissement, pour négocier avec les propriétaires qui souhaitent se défaire de leur bien à un prix raisonnable. L'EPF se charge alors des transactions qui aboutissent, en cas d'accord, à la signature avec la Ville de deux conventions, de portage foncier d'une part et de mise à disposition d'autre part, comme celles présentées lors du conseil municipal du 22 mars dernier. Cette opération permet à la Ville de maintenir son projet en reportant l'investisse-



ment de l'achat à une date prévue dans la convention, qui peut aller de quatre à douze ans, lui laissant le temps de concevoir le programme de réhabilitation.

Des locaux avec commerce au rez-de-chaussée ont été repérés, rue de la République, rue Saint-Jean ; une première étape

est donc franchie avec la friche dite Percevaux. La Ville travaille sur d'autres friches, souhaitant ainsi impulser un nouvel élan et intéresser des investisseurs privés.

► **d'infos** : Direction générale
tél. 04 79 42 23 18

Bugey'Expo se réinvente en boutiques éphémères

En raison de la situation sanitaire relativement incertaine, le comité de pilotage de Bugey'Expo a pris la décision de ne pas organiser le salon des savoir-faire initialement prévu les 9, 10 et 11 avril 2021, sur le site du boulo-drome de Belley.

Toutefois et afin de poursuivre la valorisation des savoir-faire locaux, l'Union des Commerçants et Artisans de Belley (UCAB), en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, propose un nouveau concept : "La Boutique Bugey'Expo".

Ce seront près de 35 artisans et artisans d'art qui occuperont tous les jeudis, vendredis et samedis du 3 juin au 3 juillet, des boutiques de la rue Saint-Martin en cœur de ville. À la recherche d'un artisan, d'un prestataire de service ou simplement curieux de découvrir l'artisanat d'art local, venez découvrir ou redécouvrir les entreprises artisanales qui font la richesse de notre territoire.

► **d'infos** : programme à découvrir très bientôt sur www.bugey-expo.fr et sur Facebook (Bugey'Expo)

Rénovation des locaux : des aides existent

En juillet 2019, la Ville a signé une convention avec la Région pour permettre aux petites entreprises du commerce ou de l'artisanat, situées dans un périmètre donné, de réaliser des travaux d'ampleur, d'acquérir du matériel pour rénover leur local. Après acceptation d'un dossier détaillé, une subvention d'investissement peut être versée par la Ville et la Région. Ce dispositif est acté jusqu'à la fin de l'année 2021 et s'effectue directement sur le portail des aides de la Région (aides.auvergnherhonealpes.fr). Au travers de cette mesure, la Ville continue d'encourager et d'accompagner les commerçants de centre-ville.

► **d'infos** : Service population,
tél. 04 79 42 23 05

NOUVEAU



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE **Auto-école du Bas-Bugey**

14 rue Georges Girerd

Permis AM, permis B (boîte manuelle et boîte automatique), permis bateau.
Tél. 04 79 81 46 90. Lundi et vendredi 18 h > 19 h, mercredi 14 h > 15 h, samedi 11 h > 12 h
autoecolebasbugey@orange.fr



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE **Boulangerie Victor**

52 Grande rue

Pains au levain naturel à base de farine bio, produits faits maison, viennoiserie au beurre d'Isigny.
Du lundi au vendredi 6 h 30 > 12 h 30 / 15 h > 19 h, samedi 6 h 30 > 12 h 30. Fermée le dimanche.



NOUVEAU **Amour de pivoine**

11 rue Saint-Martin

Fleurs et plantes pour évènements.
Tél. 04 79 81 15 80.



NOUVEAU **Kaz bonbon**

3 place des Fours

Confiserie
Du mardi au samedi 9 h > 12 h 30 / 15 h > 17 h 30



NOUVEAU **Valège - Nails & me**

Centre commercial Carrefour

Lingerie et bar à ongles, spa, nails 100% féminin lingerie avec la carte club - 50 % sur tout. Du lundi au samedi 9 h 30 > 19 h.

NOUVEAU

Pixizz

Centre commercial Carrefour

Prêt-à-porter féminin multi-marques.
Du lundi au samedi 9 h 30 > 19 h non stop. Tél. 04 79 42 78 61



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE **La Vie claire**

22 rue de la République

Fruits et légumes bio, vrac, épicerie, produits frais, compléments alimentaires. Du mardi au vendredi 9 h > 12 h 15 / 14 h 30 > 19 h et le samedi 8 h 30 > 12 h 15 / 14 h 15 > 19 h 15. Tél. 04 79 81 73 57



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE **Salon Alex**

20 rue Saint-Jean

Coupes hommes et femmes, coiffages, colorations, chignons.
Mardi et vendredi 9 h > 19 h, mercredi 9 h > 12 h / 14 h > 19 h et samedi 8 h > 16 h. Tél. 04 79 81 05 25.



NOUVEAU

Rita

26 Grande rue

Prêt-à-porter féminin, du mardi au samedi 9 h > 12 h / 14 h - 19 h
Tél. 04 79 42 82 01



D'autres commerces ont été sollicités mais n'ont pas répondu au moment où le magazine est imprimé.



Vous vous installez à Belley ? Faites-le savoir.
Envoyez un mail à com@belley.fr

EN BREF

Marché hebdomadaire : vers plus de sécurisation des piétons

La fréquentation du marché du samedi matin démontre sa vitalité et son attractivité. Avec le retour des beaux jours, les animations musicales initiées la saison dernière vont bientôt reprendre, en fonction des consignes liées à la crise sanitaire.

Les restrictions actuelles n'empêchent pas de songer à une évolution pour satisfaire commerçants et visiteurs ; aussi, pour sécuriser

le parcours des flâneurs et ne plus avoir de circulation automobile dans l'emprise du marché, une modification va être proposée sur une période test à partir du 1^{er} juin. La déambulation des piétons se fera sans interruption en bas de la Grande rue et les véhicules souhaitant s'engager dans la rue Saint-Jean depuis le boulevard du Mail seront invités à utiliser une déviation.



VACCINATION

« Tant qu'on aura besoin de nous, on sera là ! »

Le centre a ouvert ses portes le 13 janvier dernier à l'Intégral, second du département après celui de Bourg-en-Bresse. Il a régulièrement fait l'objet de visites officielles de la part de Catherine Sarlandie de la Robertie, Préfète de l'Ain, François Payebien, sous-préfet de Belley et des conseillers départementaux, Jean-Yves Hédon et Carène Tardy (notre photo). Depuis fin mars, compte tenu de la montée en charge des vaccinations, le centre a déménagé au boulodrome couvert situé à quelques pas. Cet équipement, facilement accessible et doté d'un parking important, a été mis à disposition gratuitement par la CC Bugey Sud.

Actuellement, seules les personnes âgées de plus de 60 ans sont éligibles à la vaccination. L'équipe médicale prend en charge 580 patients par jour, six jours sur sept. Soit 3 450 patients par semaine avec pour objectif d'atteindre les 4 000 vaccinés. « Tant qu'on aura besoin de nous, on sera là ! » affirme avec optimisme Cécile Peron, directrice de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Coopération efficace

« La fluidité du dispositif est le fruit d'une coopération efficace entre la Ville de Belley, le centre hospitalier (CH) Bugey Sud, CCBS et la CPTS. Je tiens particulièrement à saluer le travail du Dr Marissal et Florent Cavagna (président et vice-président de la CPTS), Cécile Péron (Directrice de la CPTS), de Céline Vieux (directrice du CH Bugey Sud) et Pauline Godet (présidente de la CCBS) », souligne Annie Delpon, adjointe en charge de la santé. Les différents services de la Ville et de la CCBS sont également mobilisés dans différents domaines : logistique (CCAS), administratif et entretien. « C'est notamment le cas de deux agents de L'Intégral : Nathalie Girerd, qui assure deux jours par semaine le secrétariat du centre, et de Christian Duchon, en charge de l'entretien du boulodrome », précise Annie Delpon.

Les professionnels de santé ont répondu présents sans hésiter, qu'ils soient en activité ou retraités. « Ce sont donc environ 90 professionnels de santé (médecins,

infirmiers, pharmaciens, vétérinaires...) qui œuvrent chaque jour pour cette mission de santé publique, en veillant à apporter une ambiance sécurisante et bienveillante », décrit Cécile Peron.

Un travail de terrain reste cependant à produire afin de rapprocher les plus réticents de la vaccination. Une rencontre ville de Belley et CCBS est prévue prochainement pour trouver des solutions adaptées à une population éloignée du dispositif vaccinal. Inversement, des patients viennent quelquefois de loin (Rhône, ensemble de l'Ain, Isère, Savoie) et repartent en constatant que la ville de Belley et le territoire ont beaucoup de chance d'avoir un centre de vaccination efficace.

Reste donc à convaincre les indécis et à marteler encore l'intérêt primordial de la vaccination.

► **d'infos :** vaccinations sur rendez-vous au 09 73 05 65 09 ou sur www.doctolib.fr. Transport A la Demande (TAD) pour les plus de 75 ans au 0 800 800 925 (RDV vaccination à prendre au préalable)

Zoom sur le conseil citoyen

C'est quoi un conseil citoyen ?

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens. Initié en 2015 dans le cadre de la signature du contrat de ville entre la communauté de communes Bugey Sud, la Ville de Belley, l'Etat et leurs partenaires, le conseil citoyen du quartier prioritaire Brillat Savarin & Clos-Morcel vise à favoriser la participation directe et active de l'ensemble des habitants et acteurs du quartier. Véritable espace d'échanges, de propositions et d'initiatives, il permet la création et la réalisation de projets ou d'actions pour améliorer la vie du quartier.

Quels sont les objectifs ?

- Rendre les habitants acteurs dans leur quartier
- Promouvoir le quartier dans la ville, et la ville au sein du quartier
- Favoriser des actions afin d'améliorer l'image du quartier

- Créer des liens, des dynamiques dans le quartier
- Favoriser des actions de sensibilisation autour du bien vivre ensemble
- Porter la parole des habitants auprès d'élus, de partenaires dans le respect de la vie privée
- Orienter et d'accompagner les habitants
- Devenir une structure indépendante et autonome
- Améliorer les conditions de vie des habitants au quotidien

Actions et perspectives

Un groupe très actif s'est rapidement formé. Il travaille sur la définition des objectifs communs et s'implique dans les réunions partenariales sur les questions de jeunesse, de parentalité, d'habitat, du vivre ensemble et de l'accès aux services.

Actuellement, un travail a été enclenché sur l'instruction des dossiers de demandes de subventions en lien avec le service politique

de la ville de la communauté de communes Bugey Sud.

La quinzaine de membres actifs du conseil citoyen de Belley se réunit deux fois par mois en séance collégiale, les lundis de 18 h à 20 h au local, 293 rue du 11^e Régiment des Zouaves.

Pour animer ces rencontres et faciliter les transmissions d'information, ils sont accompagnés de Véronique Clavel, médiatrice de la communauté de communes Bugey Sud pour la politique de la ville.

► **+ d'infos :** Vous souhaitez devenir conseiller citoyen ?

Véronique Clavel, médiatrice
Communauté de communes Bugey Sud
34, Grande rue - 01300 Belley
Tél. 06 47 43 78 34
mediateur@cbugeysud.com

En quoi consiste la "politique de la ville" ?

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Sur le territoire de Bugey Sud, la politique de la ville se déploie sur le quartier prioritaire "Brillat-Savarin", caractérisé par un écart de développement économique et social important avec le reste de la ville.

Annie Delpon, adjointe en charge du social et Francine Martinat, vice-présidente de la CCBS chargée de la politique de la ville (compétence prise par la CCBS depuis 2018) et leur équipe respective, travaillent en étroite collaboration sur le bien vivre ensemble et le respect des diversités sur le quartier prioritaire.

Depuis 2020, l'accent a été mis sur l'identification des investissements prioritaires dans le quartier en lien avec les bailleurs, le suivi et la coordination de parcours d'accès aux droits, à la langue et aux valeurs de la République permettant aussi aux personnes de sortir de leur isolement, reprendre confiance en



Francine Martinat est vice-présidente de la CC Bugey Sud, en charge de la mobilité, des politiques de la ville et de l'habitat, des gens du voyage.

elles, et entrer dans une dynamique de formation et d'emploi. Dans un quartier relativement agréable, l'accent est mis aussi sur des projets artistiques, avec l'ambition qu'ils irriguent plus largement.

La crise du Covid a malgré tout freiné les rencontres, pourtant si enrichis-



Annie Delpon est adjointe à la Ville de Belley, en charge du social, de la famille, du logement, de la politique de la ville et de la santé.

santes, mais a mis en exergue une solidarité forte de la population. Le quartier accueille aujourd'hui un lieu ressource (lire p. 24), avec une permanence qui accueillera des publics venus de tout Bugey Sud !

► **+ d'infos :**
politiquedelaville@cbugeysud.com

ASSOCIATION

Accompagner la fin de vie

L'association Jalmalv (Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie) est une association de bénévoles formées à l'accompagnement de fin de vie. Le mouvement Jalmalv s'engage à faire bouger les lignes et agit pour que chaque personne soit considérée comme vivante, digne, jusqu'à sa mort. Progressivement cette association s'installe sur le territoire du Bugey. Dès que la situation sanitaire le permettra, les bénévoles interviendront auprès des personnes en soins palliatifs au centre hospitalier de Belley et à domicile en collaboration avec le service d'hospitalisation à domicile du secteur. Les bénévoles de cette association ont une formation sur l'accompagnement du deuil et peuvent offrir leur soutien aux personnes en-deuillées.

Dans sa mission de changer le regard de la société sur la mort, l'association propose régulièrement des conférences et des espaces de réflexion sur la maladie, le vieillissement, la fin de vie, le deuil et les droits des personnes en fin de vie (personne de confiance et directives anticipées)

► **+ d'infos :** Dominique Delas, tél. 07 86 71 51 85, www.jalmalv-savoie.fr

Des activités en groupe pour maintenir la santé psychique

Le CATT (Centre d'activités thérapeutiques à temps partiel) de Belley assure une mission d'accueil et de soin pour toute personne souffrant de troubles psychiques. L'objectif est de maintenir et préserver la santé psychique par le biais d'activités en groupes, notamment artistiques. Prévention, insertion et socialisation sont les maîtres-mots de cette structure à mi-chemin entre un hôpital de jour et un centre médico-psychologique. Des ateliers musicaux viennent de se dérouler au palais épiscopal à Belley mis à disposition par la Ville. Ce projet hors les murs permet d'offrir aux participants une expérience de la scène avec un double objectif : thérapeutique et artistique ! La Ville se réjouit donc de ce partenariat naissant, tant sur le plan culturel que sur le volet social.

La téléconsultation pour faciliter l'accès aux soins



Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire, le Département de l'Ain et la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Bugey-Sud), ont installé à Belley un service de télémedecine en début d'année. Ce dispositif médical équipé d'instruments et de capteurs permet une consultation clinique dans des conditions similaires à celle d'un cabinet médical.

La cabine de téléconsultation est située à l'Ilot Grammont, rue du Lieutenant André Argenton dans les locaux de l'ancienne Maison de la Solidarité du Département. Les téléconsultations se font uniquement sur rendez-vous sur imedians.com (code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : BEL149) ou par téléphone au 01 70 81 49 46 (appel non surtaxé).

► **+ d'infos :** www.ccbugeysud.com
 Mardi 9 h > 12 h
 Mercredi 9 h > 12 h / 14 h > 17 h
 Jeudi 9 h > 12 h
 Vendredi 14 h > 17 h
 Âge minimum : 14 ans et venir accompagné d'un représentant légal

EN BREF

Alzheimer : accompagner malades et aidants

L'antenne du Bas-Bugey de l'association France Alzheimer de l'Ain propose à toutes les personnes concernées par la maladie d'Alzheimer et apparentée des entretiens sur rendez-vous pour soutien, information et orientation. Dès que la situation sanitaire le permettra elle organisera des séances de musicothérapie, gratuites, animées par Claire Guillaume, musicothérapeute clinicienne.

Une formation des aidants gratuite sera également organisée pour les proches de personnes présentant cette maladie. Avec l'aide d'un binôme (psychologue et bénévole), un groupe d'aidants échange et s'informe sur les spécificités de la maladie afin de faciliter l'accompagnement de son proche et mieux se préserver.

► **+ d'infos :** Dominique Delas, 07 86 71 51 85 www.francealzheimer.org/ain

Noël pour nos aînés

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Belley offre aux aînés un bon d'achat à valoir dans des commerces de bouche belleyensans.

Vous avez 75 ans et plus en 2021 et vous êtes inscrits sur les listes électorales ? Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez 75 ans et plus et votre domicile personnel est Belley ? Rendez-vous au CCAS (2^e étage de la Mairie) avant le 30/09/2021, muni :

- d'une pièce d'identité (pour chacun des membres du couple)
 - d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation, ou facture d'électricité, eau, etc.).
- Cette démarche sera à renouveler chaque année et peut être effectuée par un proche si vous ne pouvez pas vous déplacer.

► **+ d'infos :** CCAS
 04 79 42 23 04
 ou secretariat@ccas-belley.fr

PRÉVENTION CANICULE

PERSONNES ÂGÉES
ISOLÉES
FRAGILES
HANDICAPÉES

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

CCAS DE BELLEY

11 bd de Verdun
 @ plan-canicule@belley.fr
 ☎ 04 79 42 23 04

SOUTIEN

Le streaming comme alternative à la fermeture des salles

La saison culturelle a subi des turbulences liées à la crise sanitaire avec les annulations et reports des spectacles mais la Ville de Belley maintient le cap en proposant résidences et live.

Depuis novembre, L'Intégral et l'Espace Robert Rameaux accueillent des artistes de talent dans le cadre de résidences. Des professionnels du spectacle vivant se succèdent pour travailler leur art. La danse, le théâtre, la musique et les arts du cirque investissent les scènes dont l'équipement de qualité constitue un atout précieux. La Ville de Belley confirme ainsi son soutien à tous ces artistes. Le travail, qu'ils réalisent à huis clos et auquel l'équipe du pôle culture assiste, constitue une réelle découverte et un terreau de choix et riche pour les spectacles à venir.

Un premier concert en streaming transmis sur les réseaux le 13 février a connu un réel succès. Le service culturel a souhaité poursuivre le développement de ce nouveau format en diffusant deux pièces de théâtre dans le cadre du festival "Paroles citoyennes" puis le "Canapé festival" en live du 17 au 23 avril. L'Intégral et le Réservoir ont accueilli chaque soir une esthétique différente (magie, rock, théâtre,



danse...). Le spectacle était diffusé gratuitement en live streaming sur Facebook. Près de 67 000 connexions ont été enregistrées en une semaine. La culture doit

garder toute sa place dans notre vie et les artistes, en continuant à travailler leur art, y contribuent fortement. Nous espérons tous aller les applaudir très vite !

Les héritiers de Gaston Lavoile

L'Espace Rameaux a accueilli durant trois jours 21 élèves des classes de l'audace artistique du lycée du Bugey pour un stage autour de l'écriture et de l'éloquence.

Créée en 2019, la classe de l'audace artistique permet à des élèves d'accéder à

un parcours artistique autour des thèmes "Humanités, littérature et philosophie". Cette année, en résonance avec le projet d'établissement, la classe a assisté à une conférence sur Gaston Lavoile, proviseur du Collège moderne de Belley pendant la Seconde guerre mondiale.

Elle a ensuite travaillé sur les valeurs de la République, leurs aspects théoriques mais aussi leur application aujourd'hui. Les élèves se sont nourris de toute cette matière et ont pu la restituer au cours du stage d'éloquence mené par le slameur Medhi Kruger. Ce dernier les a encouragés à écrire d'abord pour eux-mêmes, à jouer avec les mots.

Une révélation pour certains

Petit à petit, les élèves sont entrés dans un processus d'écriture qui les a amenés, en fin de stage, à prendre la parole sur scène et à partager avec le groupe leurs écrits.

Cette dernière étape a été vécue comme une révélation pour certains qui, jusqu'ici, n'avaient pas eu le courage de s'exprimer, souvent par manque de confiance en eux. *« Nous voulions les amener à la découverte, dans leur tête et leur corps, des pouvoirs de la parole, et à leur faire éprouver concrètement le courage, l'audace »,* rapporte Isabelle Journo, professeur de français. *« Au-delà de cela, nous avons tenu à ce que leur année ne se résume pas au Covid et que la totalité de notre projet puisse se faire malgré les contraintes financières ou logistiques. Nous voulons qu'ils gardent des souvenirs forts du projet et qu'ils comprennent tout le rôle de l'école dans ces périodes compliquées. »*

Le projet d'établissement verra lui son aboutissement avec la nomination de l'internat Gaston-Lavoile et la conception d'un documentaire de 52 minutes par Acte Public Compagnie, structure de production audiovisuelle et théâtrale lyonnaise.



Le Festival Mélimômes a pris son envol

La situation sanitaire inédite que nous traversons n'a entamé en rien l'énergie et le dynamisme de l'équipe organisatrice soutenue par les élus municipaux pour organiser le Festival Mélimômes. Celui-ci, proposé dans une version allégée et adaptée, a permis aux écoliers de bénéficier de spectacles et d'ateliers culturels.

En mars et avril, 21 classes ont pu bénéficier d'ateliers sur le thème du détournement d'objets.

Patrick Cornut, musicien et intervenant, est venu animer un atelier "Fabrik récup" auprès des plus grands. A partir de techniques sans collage et sans scotch, les élèves ont

bricolé et détourné des objets de récupération pour créer des instruments de musique ou d'autres sculptures. Cet atelier a été entièrement financé par le service Trimax de la CCBS.

Pour les plus jeunes, l'artiste plasticienne Hélène Léonard a, quant à elle, imaginé la réalisation de "koinobori", ces manches à air traditionnelles japonaises en forme de carpes, avec des chutes de tissu de parachute. Enfin, avec Jade Malmazet, marionnettiste, les enfants se sont initiés au théâtre d'objets.

Toutes ces productions seront présentées lors d'une exposition au palais épiscopal à

la fin de l'année. Toujours dans le cadre du festival, tous les élèves de la ville devraient assister en mai à un spectacle dans leur école. Pour les classes élémentaires, "La souplesse de la baleine", une fantaisie musicale et visuelle avec Alfred Spirli et Jean-Marc François de l'Arfi, et "La Moufle", conte musical et jeux d'ombres avec Patrick Cornut du collectif Palavanne.

Si les conditions le permettent, une journée festive ouverte au grand public clôturera le projet à la fin du mois de mai.

► **d'infos** : toutes les informations et photos sur la page Facebook de la Ville



Ateliers Koinobori avec la plasticienne Hélène Léonard.



Manipulation d'objets avec Jade Malmazet.



Patrick Cornut et sa Fabrik récup'.

Projet "Odysée ensemble & cie"

Depuis 30 ans et avec plus de 1 800 représentations au compteur, Odysée ensemble & cie, ensemble musical lyonnais composé de quatre cuivres (trompette, cor, trombone et tuba) et d'un percussionniste, met en avant et développe le théâtre instrumental : musique théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

A l'initiative de Jérôme Rascle, professeur d'éducation musicale au collège Sabine Zlatin, quatre classes de Belley, deux classes de 6^e du collège et deux classes de CM2 de l'école Jean-Ferrat, travaillent avec ces artistes lors de cinq journées d'ateliers. L'ensemble de cuivres et percussions du Conservatoire de Belley participent également à ce projet.

C'est l'occasion pour tous de découvrir l'univers artistique d'Odysée et de préparer le spectacle Couleurs cuivres #3 qui doit avoir lieu mardi 22 juin à 20 h, à L'Intégral.

Des affiches pour sensibiliser à l'usage du vélo

L'association Olévélo poursuit ses actions dans le but de promouvoir les mobilités douces dans le Bugey Sud. A Belley, la classe de CM2 de l'école Jean-Ferrat encadrée par Roseline Cheynet (professeure des écoles) a réalisé un travail de sensibilisation à l'usage du vélo pour le grand public. Durant quelques semaines, ces élèves ont eu la chance de réaliser des ateliers avec Genevière Joannin (l'Atelier Ange Arts à Billignin, artiste plasticienne) afin de réaliser des affiches sur différents thèmes touchant au vélo.

Les sujets abordés auront été vastes. Ils ont travaillé autour du stationnement gênant des voitures mais également sur les distances de dépassement d'un vélo, sur la cohabitation sur les voies partagées, sur l'équipement du cycliste pour être bien vu. Les enfants ont donc balayé un grand nombre de sujets concernant l'usage du vélo en agglomération et en milieu rural.

Ces travaux ont été imprimés sous différentes formes (flyers à distribuer et affiches pour les commerces) afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Ces supports ont également été communiqués dans les écoles et collèges de Belley. Le collège Sabine Zlatin abordera le sujet



durant sa semaine pour le climat, le lycée Lamartine, au travers de son BDE (bureau de élèves), présentera le projet aux collégiens et à l'école Sainte-Anne. Enfin, les élèves de Jean-Ferrat iront à la rencontre de leurs camarades de la Rodette pour leur expliquer leur travail.

Ce vaste action sera l'introduction au passage du "Savoir rouler" chez l'ensemble des élèves de CM2 de Belley prévu au printemps par l'association Olévélo si les moyens humains le lui permettent.

Le CSB aussi a son album de vignettes !



Le Club Sportif Belleysan (CSB) a édité cette année un album dans le style Panini à destination de ses licenciés mais également des collectionneurs et curieux.

Si l'idée a déjà été évoquée il y a deux ou trois ans, le fait de ne pas pouvoir se regrouper pour fêter les 100 ans du club en raison du Covid a convaincu les dirigeants de mettre en place cette action.

Pour ce faire, les bénévoles se sont répartis les différentes tâches selon leurs compétences, durant deux mois, collectant les archives auprès des anciens joueurs et dirigeants du CSB.

Financés en grande partie par les sponsors, les albums ainsi que les 329 vignettes sont disponibles depuis début janvier, au bureau de tabac Côté Presse, rue de la République et ce jusqu'à la fin de la saison.

Une belle saison pour l'aviron

La saison d'aviron 2020 s'est terminée avec le championnat de France Jeunes J16 à Brive-la-Gaillarde. Quatre équipages se sont sélectionnés pour les phases finales du championnat.

De très bons résultats ont été obtenus dans des conditions difficiles, sous la pluie battante, et parfois les rafales de vent, avec deux bateaux en finale A, le plus haut niveau de ce championnat.

Un 4 barré féminin directement en finale A, avec le meilleur chrono de sa demi-finale, et une belle 3^e place et une belle médaille de bronze en finale pour Léonie Piucco, Valentine Tepe, Valentine Janin, Karen Turi.

Un deux de couple féminin, qualifié pour la finale A, avec une 3^e place en demi-finale. Contrat plus que rempli avec une belle 5^e place en finale A pour Laure Bouvet et Kézia Guéguenbrazil.

Ces jeunes se sont entraînés tous les jours, pendant la période de confinement, de mars à juin, avec les programmes définis et suivis par l'entraîneur Éric Plasse. Ils ont complété et peaufiné leur préparation, de façon intensive, de juillet à fin septembre, en enchaînant les entraînements et les évaluations sur l'eau.

La cerise sur le gâteau est apportée par la qualification de deux bateaux en finale A, et la belle médaille de bronze du 4 barré féminin. Le club a donc un bateau (4 filles et un barreur) qui est le 3^e français féminin dans la catégorie des 16 ans. Mais aussi un double (deux filles) qui est le 5^e français féminin dans la catégorie des 16 ans.

► + d'infos : 06 82 28 53 26



TOUT BUGEY-SUD

L'information de la
communauté de communes
Bugey-Sud dans votre Belley Mag



Politique de la ville

Ouverture d'un lieu ressources



La communauté de communes Bugey-Sud vient d'ouvrir «l'Espace pluriel », un tiers lieu situé au cœur du quartier prioritaire, destiné à accueillir des activités en lien avec le contrat de ville.

Cet espace est mis à disposition gratuitement des associations proposant des activités financées dans le cadre du contrat de ville, ou ayant un intérêt à être organisées à proximité du quartier prioritaire. Ouvert depuis le 15 février, l'Espace pluriel accueille :

- **L'association C'est qu'1 jeu**, pour des ateliers « Parlons ensemble » (également organisés à Ceyzérieu et Culoz) les mardis de 09h30 à 11h00 et les jeudis de 14h30 à 16h00.
Inscriptions : 06 14 63 02 51 - cestqu1jeu@gmail.com
- **L'ADSEA** (Sauvegarde de l'enfant), pour un accueil jeunes 11-18 ans dans le cadre d'animations de prévention primaire.
- **L'ADIL** (Information et conseils sur le logement), les jeudis 8 avril, 20 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août et 9 septembre 2021 sur rendez-vous (04 74 21 82 77).
- **Le Conseil citoyen**, composé d'habitants du quartier prioritaire dans le cadre de ses rencontres bimensuelles ou ponctuelles.
- **La médiatrice** (mediateur@cbugeysud.com - 06 47 43 78 34).
- **Les permanences mensuelles du CCAS de Belley** : information et accompagnement à toute démarche administrative et sociale les jeudis 29 avril, 27 mai de 09h30 à 12h00
- **Ecrit 01** : Information et aide à l'orientation pour des cours de français, les lundis 12 avril, 10 mai et 07 juin sur rendez-vous : 06 03 89 58 84 / maite.lacassagne@afi3.fr
- Et ponctuellement d'autres acteurs pour des ateliers, réunions, formations en petits groupes...

Une inauguration est prévue au printemps, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Démocratie participative

Vous avez des idées, vous souhaitez vous impliquer pour le territoire, rejoignez le CODEV !

Même si la loi ne l'impose pas, les élus communautaires ont décidé de créer un conseil de développement (CODEV) pour associer les habitants à la définition et à la conduite des politiques publiques, et ainsi bénéficier d'un regard citoyen objectif.

Le CODEV est une instance de concertation et de réflexion dont les travaux éclaireront les élus communautaires dans leurs choix.

Le CODEV vous ouvre les portes de l'intercommunalité.

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Tous les habitants du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.
- La participation au CODEV se fait sur la base d'un engagement apolitique et bénévole.
- La durée du mandat est calquée sur le mandat du conseil communautaire.

COMMENT PARTICIPER ?

Faites vous connaître par courriel avant le 30 avril 2021 :

codev@cbugeysud.com



Développement durable

Un projet agricole et alimentaire territorial

Comment bien produire et bien manger en Bugey-Sud ? Comment développer la production et la consommation de produits locaux de qualité ? Comment favoriser l'installation d'agriculteurs et préserver nos espaces agricoles ? Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ? Quelles actions engager à l'échelle intercommunale pour rendre notre alimentation plus durable ?

Ce sont les questions posées par le projet agricole et alimentaire territorial (PAAT) initié par la communauté de communes Bugey-Sud.



Qu'est-ce qu'un PAAT ?

Le PAAT répond à un enjeu d'ancrage territorial et revêt :

- Une dimension économique en structurant et consolidant des filières, en rapprochant l'offre de la demande, en maintenant de la valeur ajoutée sur le territoire, en contribuant à l'installation d'agriculteurs, ou en préservant des espaces agricoles ;
- Une dimension environnementale en développant la consommation de produits locaux et de qualité, en valorisant un nouveau mode de production, en préservant l'eau et les paysages, ou en luttant contre le gaspillage alimentaire ;
- Une dimension sociale par l'éducation alimentaire, la création de liens, le don alimentaire, ou la valorisation du patrimoine.

Le PAAT, en impliquant les citoyens, doit permettre la concrétisation de projets agricoles diversifiés répondant à la demande des consommateurs locaux, ainsi qu'à l'amélioration et à l'harmonisation de la qualité des repas en cantines scolaires.

Vous avez la parole !

La communauté de communes Bugey-Sud va à la rencontre des acteurs de la chaîne alimentaire afin de comprendre les forces et les faiblesses de notre alimentation, de la fourche à la fourchette. En tant qu'habitant du territoire, en tant que consommateur, mais aussi en tant que pourvoyeur

d'idées, vous avez un rôle à jouer pour améliorer notre alimentation ! En répondant à notre enquête en ligne, avant le 30 avril 2021, vous nous permettrez de comprendre comment nous mangeons, aujourd'hui en Bugey-Sud.

Ce questionnaire ne vous prendra pas plus de 5 minutes, alors n'hésitez pas, participez et exprimez vos attentes !

<https://survey123.arcgis.com/share/167a55608c7c4a46a0b1b2637d70c325>



A compter du 10 mai 2021, l'accueil du public se fera à l'îlot Grammont

De façon à rendre un service de qualité aux usagers du territoire, l'accueil du public de la communauté de communes Bugey-Sud se fera à partir du 10 mai 2021 à l'îlot Grammont (46 rue du Lieutenant Argenton à Belley).

Tél. 04 79 81 41 05

accueil@cbugeysud.com

www.cbugeysud.com

La communauté de communes
BUGEYSUD

propose un service
de **LOCATION** de

VÉLO à assistance
ÉLECTRIQUE



La communauté de communes Bugey-Sud propose toute l'année un service de location de Vélos à Assistance Electrique (en partenariat avec l'ESAT ODYNEO).

Pour 40 euros par mois, vous pouvez louer un VAE pour aller au travail ou effectuer vos trajets du quotidien.

La réservation se fait en ligne sur www.cbugeysud.com (maximum 3 mois, sous réserve de disponibilité des vélos).

Tester, c'est l'adopter !




BUGEYSUD
Communauté de communes

Intégration de l'ancienne prison dans le patrimoine local

Nous nous réjouissons de la conservation et de l'intégration de la façade de l'ancienne prison dans le projet architectural "Grande Instance". En effet, le long du boulevard du Mail la façade du Palais de justice se prolonge dans un ensemble architectural comprenant le Palais de Justice, la cour de promenade des prisonniers et l'ancienne prison de Belley. L'ensemble fut construit dans les années 1830, comme en témoignent deux plaques patrimoniales. Il nous semble important à la fois de garder trace des bâtiments historiques actuels et de faire preuve d'exigence auprès des promoteurs et autres démolisseurs-bâisseurs dans la ville, lorsque c'est nécessaire.

Les toilettes publiques, un service public

Nous sommes vigilant.e.s à l'équipement et le mobiliers urbains, tels que les bancs dans la ville ou les toilettes publiques. C'était un sujet annoncé dans notre programme. Les quelques lieux d'aisance de Belley sont pour la plupart verrouillés, et ce depuis bien avant le Covid 19. Il s'agit d'un problème de confort et d'hygiène publique. L'emplacement de la nouvelle installation, entre hôtel, restaurant et cinéma, nous questionne. Une concertation aurait pu aboutir à un emplacement mieux accepté.

Pourquoi ne pas consacrer une partie du budget de la ville à soigner les conditions de séjour, le confort et l'hygiène collectifs ? Si la majorité a pu consacrer 100 000 euros à la vidéo-surveillance, nous comptons sur elle pour trouver le financement nécessaire à ces aménagements d'intérêt général.

Pour une démocratie participative

Nous entendons parler au conseil municipal de l'importance de la concertation. Nous sommes convaincu.e.s que cette concertation est essentielle. Parce que ce sont les Belleysannes et les Belleysans qui ont, ensemble, la connaissance de la ville. Ce sont eux qui savent ce qui convient, ce qu'il faut changer, et comment le changer, par rapport à leurs usages et leurs déplacements.

Nous attendons de voir cette attention donnée à la concertation confirmée par les faits. Nous appelons de nos vœux une concertation ouverte à tous les sujets, de l'éclairage public à la Plaine sportive, innovante dans ses formes, inclusive et inscrite dans la durée.

La loi permet aux Communautés de communes l'instauration d'un Conseil de développement. Ce Conseil réunit des représentant.e.s d'associations, d'acteurs économiques et institutionnels et des citoyen.ne.s. Il les invite à rendre leur avis sur les sujets d'intérêt communautaire. Un conseil de développement était en place au

mandat précédent. Nous avons pu voir ce qu'il pouvait apporter : une aide à la décision informée, précise et gratuite, contrairement aux cabinets d'experts. Nous espérons que la mairie de Belley soutiendra son installation.

Vidéo-verbalisation et vidéoprotection

N'avons-nous vraiment pas d'autres alternatives ? Un des arguments donnés pour justifier la vidéo-verbalisation est la sécurité routière.

L'aménagement qui vient d'être fait rue St Martin, n'est-il pas mieux pour les habitants et les automobilistes, que l'installation de caméras ?

La rue de la République longue et droite invite à aller trop vite. Pourquoi ne pas la repenser avec des aménagements de voirie astucieux pour une circulation agréable aux piétons, rassurante pour les vélos, plus lente pour les autos. Ce serait une politique du « vivre ensemble » qui ferait du bien à tous, favorisant les commerces de proximité et la sociabilité.

Nous considérons que la police de proximité est ce qu'il y a de plus efficace. Ce serait à nos yeux une surenchère de continuer à équiper nos rues de caméras. Belley a les dimensions, le patrimoine et les activités pour être une ville d'équilibre. La « petite ville de demain » annoncée, ne doit-elle pas surtout être pensée « humaine » par ceux qui temporairement la gèrent ?

MAI

DU 8 AU 10

RÉSIDENCE

Espace Robert-Rameaux
Dakota

SAMEDI 8

CÉRÉMONIE OFFICIELLE

place de la Victoire - 11 h
organisée par la Ville de Belley

MERCREDI 12

AUDITIONS ACCORDÉON

organisées par le club
des accordéonistes du Bugey
palais épiscopal

MARDI 18

MOMENTS MUSICAUX

palais épiscopal, 18 h
organisés par le conservatoire
entrée libre

LUNDI 31

CONSEIL MUNICIPAL

salle des fêtes, 18 h 30

JUIN

MARDI 1^{ER}

AUDITIONS CHANT

palais épiscopal, 18 h
organisées
par le conservatoire
entrée libre

JEUDI 3 ET VENDREDI 4

CONCERT DES CHORALES LAMARTINE

salle des fêtes
organisé par l'Institution
Lamartine

VENDREDI 4

LUDOTHÈQUE

14 h > 16 h,
centre social Escale,
entrée libre

SAMEDI 5

LUDOTHÈQUE

9 h 30 > 12 h, centre social
Escale, entrée libre

DU 7 AU 11

SALON SMILE



L'Intégral
Salon des métiers industriels
et de l'entreprise
organisé par
Bugey Développement

SAMEDI 12

AUDITIONS CHANT

palais épiscopal, 18 h 30
organisées par
le conservatoire de musique
entrée libre

LUNDI 14 & MARDI 15

DON DU SANG

15 h 30 > 19 h, salle des fêtes
organisé par les Donneurs
de sang bénévoles

MERCREDI 16

CHORALE DU CONSERVATOIRE

L'Intégral, 20 h, entrée libre

VENDREDI 18

CÉRÉMONIE

place de la Victoire
organisée par la Ville de Belley

VENDREDI 18

SPECTACLE DE DANSE

L'Intégral, organisé
par Les Mille Pas. Contact
V. Carron : 04 79 81 38 69

DIMANCHE 20

ELECTIONS

1^{er} tour élections
départementales et régionales
8 h - 18 h

LUNDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

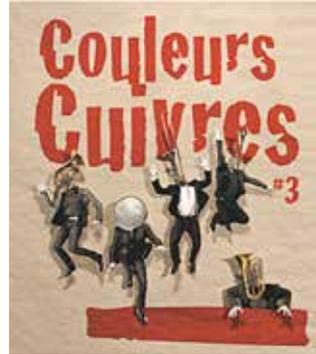
en centre-ville
organisée par la Ville de Belley



MARDI 22

THÉÂTRE MUSICAL

"Couleurs cuivre #3"
L'Intégral, 20 h



DIMANCHE 27

ELECTIONS

2^e tour élections
départementales et régionales
8 h - 18 h

MARDI 29

LANCLEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

L'Intégral

**DU 28 JUIN
AU 3 JUILLET**

EXAMENS MUSICAUX

palais épiscopal
organisés par
le conservatoire

JUILLET

SAMEDI 3

SPECTACLE DE DANSE

organisé par Art et Danse
20 h 30, L'Intégral
Contact : 06 45 20 72 57

VENDREDI 2

LUDOTHÈQUE

14 h > 16 h,
centre social Escale,
entrée libre

VENDREDI 2

LUDOTHÈQUE

9 h 30 > 12 h,
centre social Escale,
entrée libre

LUNDI 5

CONSEIL MUNICIPAL

salle des fêtes
horaire

SAMEDI 10

ELECTION

MISS PAYS DE L'AIN
organisée par le Comité miss
Rhône-Alpes, à L'Intégral

MARCHÉ NOCTURNE

à partir de 17 h 30,
place de la Victoire
organisé par la Ville de Belley

MARDI 13

FÊTE NATIONALE

organisée par la Ville de Belley
Soirée avec l'orchestre
de Dimitri Saussard "Tropic"
place des Terreaux
et feu d'artifice à 22 h 30,
stade Charles Diano

MERCREDI 14

CÉRÉMONIE OFFICIELLE

place de la Victoire
organisée par la Ville de Belley

**VENDREDI 16, SAMEDI
17 ET DIMANCHE 18**

MAPPING VIDÉO

"Belley en lumière", spectacle
organisé par la Ville de Belley
palais épiscopal



MERCREDI 21

DON DU SANG

15 h > 19 h, salle des fêtes
organisé par les Donneurs
de sang bénévoles

**VENDREDI 23, SAMEDI
24, VENDREDI 30
& SAMEDI 31**

MAPPING VIDÉO

"Belley en lumière", spectacle
organisé par la Ville de Belley
palais épiscopal

Vous organisez
un événement à Belley ?
Vous souhaitez l'annoncer
dans cet agenda ?
Envoyez vos informations à
culture@belley.fr

CHOISIR

LA VENTE À EMPORTER

C'EST SOUTENIR

NOS RESTAURATEURS !



Rendez-vous au chalet place des Terreaux
du lundi au samedi midi*

* jusqu'à la réouverture des restaurants



SCANNEZ-MOI !

+ d'infos sur www.belley.fr et sur la page Facebook de la Ville

